



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

toxicomanie

Question au Gouvernement n° 1884

Texte de la question

CANNABIS

M. le président. La parole est à M. Richard Dell'Agnola, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire.

M. Richard Dell'Agnola. Monsieur le ministre des solidarités, de la santé et de la famille, il y a quelques jours, vous avez lancé une grande campagne nationale d'information en direction des jeunes sur les dangers du cannabis. Cette campagne, d'une ampleur sans précédent, était très attendue. Elle est le signe d'un changement majeur d'attitude face à ce problème.

Après la banalisation, que l'on a regrettée pendant tant d'années, un discours vrai est enfin tenu sur les risques réels de la consommation de cannabis pour la santé. Toutes les études ont démontré sa dangerosité : risques accrus de développer un cancer ou une schizophrénie, troubles de la mémoire, difficultés scolaires, désocialisation. On connaît également ses conséquences sur la sécurité routière.

Cette campagne est le premier pas important vers une autre politique de lutte contre la drogue. Pour autant, la situation dans notre pays reste très préoccupante, parce que la consommation a triplé en dix ans et que près d'un jeune sur cinq consomme régulièrement du cannabis, ce qui fait de la France le premier pays consommateur en Europe, devant les Pays-Bas.

La politique de prévention dès le plus jeune âge que vous mettez en place est indispensable, mais nous devons aller plus loin. Il faut aussi rendre plus efficace notre politique de soins et réfléchir à une modification de la loi de 1970 qui est aujourd'hui dépassée et, de ce fait, inapplicable et inappliquée. Tel est le sens de la proposition de loi que j'ai déposée avec 150 de mes collègues, il y a quelques semaines.

Monsieur le ministre, ma question est double. Pouvez-vous informer la représentation nationale sur cette campagne de sensibilisation, la première du genre, et lui dire si cet effort sera poursuivi dans les années à venir ? Pouvez-vous également nous indiquer selon quelles méthodes et quel calendrier le Gouvernement entend mettre en place une politique globale qui rappelle, par une nouvelle loi, l'interdit dans ce domaine ?

(Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire et sur divers bancs du groupe Union pour la démocratie française.)

M. le président. La parole est à M. le ministre des solidarités, de la santé et de la famille.

M. Philippe Douste-Blazy, ministre des solidarités, de la santé et de la famille. Monsieur le député, nous allons commencer aujourd'hui la première campagne de prévention, de lutte contre la consommation de cannabis.

Pourquoi ?

Première raison : notre pays est le premier consommateur de cannabis en Europe avec l'Angleterre et la République tchèque. Un garçon de dix-huit ans sur cinq et une fille de dix-huit ans sur dix en consomment régulièrement, c'est-à-dire plus de onze jours par mois. Les chiffres ont été multipliés par trois en l'espace de vingt ans.

Deuxième raison : les consommateurs sont de plus en plus jeunes - des adolescents de quatorze à seize ans.

Troisième raison : la concentration en THC, composant le plus dangereux du cannabis, a triplé en quinze ans dans la cigarette.

Enfin, quatrième raison : depuis quatre ans, nous disposons de données scientifiques objectives qui montrent que le cannabis est dangereux et qu'il est à l'origine de troubles non seulement respiratoires, mais aussi

neuropsychiques - diminution de l'attention, troubles de la mémoire responsables d'échec scolaire, intoxication aiguë, troubles relationnels avec l'entourage, en particulier avec les parents.

Voilà pourquoi nous menons une grande campagne de prévention, en direction du grand public, et mettons en place 230 consultations de cannabis. Surtout, les jeunes et leurs parents peuvent appeler un " numéro azur " gratuitement et de manière anonyme,...

M. Yves Nicolin. Très bien !

M. le ministre des solidarités, de la santé et de la famille. ...car l'on s'aperçoit qu'ils se posent de plus en plus de questions et souhaitent être pris en charge. La seule manière de combattre ce fléau est de dire la vérité aux jeunes et ne pas leur faire croire que ce produit, ce n'est rien, c'est moderne. Il est dangereux et occasionne des troubles neuropsychiques. Voilà la réalité ! (*Applaudissements sur de nombreux bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire et du groupe Union pour la démocratie française.*)

Données clés

Auteur : [M. Richard Dell'Agnola](#)

Circonscription : Val-de-Marne (12^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1884

Rubrique : Drogue

Ministère interrogé : solidarités, santé et famille

Ministère attributaire : solidarités, santé et famille

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 10 février 2005

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 10 février 2005